



ÉCOLE BILINGUE NOTRE-DAME – SAINT-AVE
Skol an intron Varia – Santeve
Téléphone : 02-97-60-74-81
saint.ave.ecolenotredame@wanadoo.fr



F.I.P

La feuille d'info des parents.

GÉNÉRATION
2024



N° 7
2023/2024

Diffusée le 2 février 2024

Chers parents, Voici quelques informations :

1. Agenda

- Mardi 6 février : spectacle au Dôme pour la classe d'Annaïck
- Lundi 12 février : réunion des parents de CM bilingues au collège pour une ouverture en 6^{ème}
- Mardi 13 février : carnaval (plus de précision dans la prochaine FIP)
- Vendredi 16 février : spectacle au Dôme par les élèves de la filière bilingue (GS à CM2)
- Du vendredi 23 février après la classe au lundi matin 11 mars : vacances d'hiver
- Mardi 26 mars : spectacle au Dôme sur les JOP.

2. CARNAVAL 2024

Le carnaval un mardi, quelle drôle d'idée !!!

L'équipe éducative de l'école a souhaité cette année se caler sur le calendrier liturgique pour fêter le carnaval.

Mais quelle est la signification de Mardi gras ?

Le mardi gras vient d'une pratique religieuse chrétienne, qui consistait à s'amuser et à manger "gras" avant le Carême, période de 40 jours de jeûne et d'abstinence précédant Pâques. Le Carême démarrant toujours le mercredi des cendres, le jour gras est le jour qui précède, donc le mardi gras. Cette année le mardi gras, c'est le 13 février. Le carême débute le mercredi 14 février pour arriver à Pâques 40 jours plus tard, le dimanche 31 mars.

Nous proposons donc aux élèves une après-midi festive le mardi 13 février.

Programme :

- Nous nous retrouverons au théâtre de verdure du bois de Kerozer, vers 15 h pour un temps de défilé, de flash mob et de farandoles avec toutes les classes. Un goûter sera offert.
 - Chaque classe reviendra à l'école vers 16 h 15, la sortie se fera comme d'habitude sur les deux sites.
- ⇒ Les parents qui le souhaitent pourront assister au défilé en nous rejoignant au théâtre de verdure, derrière le restaurant scolaire.

Organisation pour les élèves du site De Gaulle :

- Les élèves arriveront costumés dès le matin (attention, pas d'accessoires ou d'armes factices, cela gêne lors des déplacements).
- Ils prendront aussi leur cartable (travail en classe habituel le matin)

Organisation pour les élèves du site Kerozer :

- Les élèves doivent prévoir leur costume dans un sac, les costumes seront mis en début d'après-midi.
- Ils prendront aussi leur cartable (travail en classe habituel le matin)

Les enfants qui le souhaitent pourront prévoir un costume en lien avec notre thème d'année (les jeux olympiques) mais ce n'est pas une obligation.

3. Kermesse : nouvelle formule

La kermesse prévue le dimanche 30 juin aura finalement lieu le vendredi 28 juin de 18 h à 22 h. L'OGEC prépare cette nouvelle formule et reviendra vers vous pour vous donner les modalités.

Gardez la date : vendredi 28 juin.

Une surprise est prévue ce soir-là spécialement pour les CM2.

4. Filière bilingue au collège

A la rentrée prochaine, je suis heureuse de vous confirmer qu'une filière bilingue sera ouverte au collège Notre-Dame de Saint-Avé. Nous l'attendons depuis de nombreuses années. Afin de présenter les modalités d'organisation, Mr Gargasson, chef d'établissement adjoint au collège vous invite à une réunion le

Lundi 12 février de 18 h à 19 h, au collège Notre-Dame.

A noter que l'ouverture de cette filière est soumise au nombre d'inscriptions (il faut au moins 8 élèves pour valider l'ouverture).

5. Filière bilingue : spectacle avec le bagad le 16 février

Les élèves de la filière bilingue (de la GS au CM2) préparent depuis plusieurs semaines un spectacle de percussions en lien avec le bagad de Vannes. La représentation aura lieu le vendredi 16 février à 19 h à l'espace Jean Le Gac. Le spectacle des enfants sera suivi d'un repas (galettes) et d'un mini fest-noz avec Loeiza et Koulma. Le flyer pour les réservations de repas vous a été envoyé par mail le 22 janvier à 9 h 22.

6. Spectacle du MARDI 26 mars

Le spectacle des élèves sur le thème des JO se déroulera au Dôme le 26 mars. Il est organisé par les enseignants, les personnels de l'école avec l'aide de Florence Le Daim, animatrice. Les interventions de Florence auprès des élèves ont débuté le 12 janvier.

L'école sera partagée en deux groupes afin de permettre au plus grand nombre d'assister aux représentations.

Premier spectacle à 18 h 30 pour les classes de Anne, Catherine, Anne-Françoise, Jean-Pierre, Anne-Laure Lafferrière, Sylvie, Annaïck, Karine, Pascale et Audrey.

Deuxième spectacle à 20 h 30 pour les classes de Laurence, Maryse, Lydie, Maud, Marie-Pierre, Carole, Marie-José, Anne-Laure Le Guen.

- ⇒ Il sera demandé aux enfants d'arriver à 18 h (ou 20 h) le soir du spectacle.
- ⇒ Les enfants qui ne pourront pas être récupérés par leurs parents à la garderie avant 18h pourront être accompagnés au Dôme par les enseignants ou les personnels de la garderie (il faudra juste le signaler aux enseignants pour que l'on puisse s'organiser).

- Restauration : l'APEL reviendra vers vous pour des réservations de repas entre les deux spectacles
- Tenue : chaque enseignant vous communiquera (dès que les prestations seront finalisées avec le metteur en scène) les vêtements ou accessoires qui seront nécessaires.
- Un tee-shirt des JO, offert par l'APEL, sera aussi donné à chaque élève pour la soirée.

Le nombre de places au Dôme est limité, aussi vous allez devoir réserver les places (même organisation que pour le cirque).

Le Dôme a une capacité d'accueil de 400 places. Ces places sont proposées à la vente.

- Tarifs : adultes / collégiens/ lycéens : 8 € enfants de la PS au CM2 : 5 €

⇒ **Les enfants de l'école ne paient pas leur place.**

⇒ Les parents qui doivent assister à plusieurs spectacles (les fratries n'étant pas au même spectacle) ne paieront qu'une seule fois, mais doivent cependant réserver leurs places deux fois.

Pour chaque spectacle, les familles devront remplir un coupon de réservation des places (y compris pour les places offertes). Nous donnerons la priorité aux parents et aux frères et sœurs des enfants artistes. S'il reste des places, elles pourront ensuite être proposées aux familles (grands-parents, oncles et tantes etc...).

Les places seront obligatoirement à acheter avant, il n'y aura pas de vente sur place.



COUPON DE RESERVATION pour les spectacles : à renvoyer avant le 13 mars

⇒ **Remplir un coupon par spectacle obligatoirement**

⇒ Si vous assistez aux deux spectacles, vous devez remplir deux coupons

Nom de l'enfant : _____ prénom : _____ classe : _____

Spectacle du (cocher **la case** correspondant à la date choisie)

- Mardi 26 mars à 18 h 30 (Anne, Catherine, Anne-Françoise, Jean-Pierre, Anne-Laure Lafferrière, Sylvie, Annaïck, Karine, Pascale et Audrey).
- Mardi 26 mars à 20 h 30 (Laurence, Maryse, Lydie, Maud, Marie-Pierre, Carole, Marie-José, Anne-Laure Le Guen).

Réservation

nombre	Entrées pour	tarif	total
	Adulte/lycéen/collégien	8.00 €	€
	Adulte (2 ^{ème} spectacle)	gratuit	
	Enfant de la PS1 au CM2	5.00 €	€
	Enfant de l'école qui ne participe pas au spectacle	Gratuit	
		TOTAL	€

⇒ Règlement par chèque à l'ordre de « école Notre-Dame Saint-Avé »

S'il reste de la place et que vous souhaitez acheter des places supplémentaires, merci de me signaler ici le nombre voulu :

L'école se réserve le droit de ne pas fournir le nombre total de places commandées si la jauge du Dôme est atteinte. 2 places adultes par enfant sont garanties, au-delà cela se fera en fonction des disponibilités.

Consultez les informations sur la vie de l'école sur <http://www.saint-ave-ecolenotredame.fr>

Suivez-nous sur la page Facebook : www.facebook.com/Ecole-Notre-Dame-Saint-Ave

ou sur Instagram : https://www.instagram.com/ecole_notre_dame_saint_ave/

*Kélène Bellec Champagne
Chef d'Établissement*